



Pour publication immédiate: 21 mars 2012

**LE DIRECTEUR DE COMTE MAHONEY, LE MAIRE QUILL ET LE PRESIDENT DE
CENTERSTATE CEO ALLEN NAPLES SALUENT LES ECONOMIES DE LA
REFORME DES RETRAITES**

Le nouveau plan de réforme des retraites du Gouverneur fera économiser au Comté Onondaga 1,4 milliard de dollars et au Comté Cayuga 208 millions de dollars au cours des 30 prochaines années.

Le Lieutenant Gouverneur Duffy a rejoint aujourd'hui le Directeur du Comté Onondaga, Joanie Mahoney, le Maire d'Auburn, Michael Quill, et le Président de CenterState CEO, Allen Naples, pour saluer le plan de réforme des retraites récemment adopté du Gouverneur Andrew Cuomo, qui fera économiser au Comté Onondaga au cours des trois prochaines décennies plus de 1,4 milliard de dollars et au Comté Cayuga plus de 208 millions de dollars.

Le Lieutenant Gouverneur Duffy a déclaré : « Comme de nombreux New Yorkais, Le Gouverneur Cuomo a reconnu que notre état ne pouvait plus se permettre des coûts de retraite qui augmentent à un rythme effréné et qui placent de lourds fardeaux sur les contribuables. Sa proposition, qui a été adoptée par le Sénat et l'Assemblée, réforme en profondeur notre système de retraites tout en préservant la sécurité des retraites pour les employés de la fonction publique. Le projet de loi que le Gouverneur Cuomo a ratifié crée un nouveau Niveau VI qui fera économiser à l'Etat de New York plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années, et au Comté Onondaga plus de 1,4 milliard de dollars sur 30 ans. C'est un vrai pécule qui ira aux écoles, à l'amélioration des infrastructures et permettra de réduire les impôts. Je remercie Le Directeur de Comté Mahoney, le Maire Quill et le Président Naples pour leur engagement à faire en sorte que cette nouvelle loi devienne une réalité. »

Le Directeur du Comté Onondaga, Joanie Mahoney, a déclaré : « La nouvelle loi de réforme des retraites complète du Gouverneur Cuomo fera économiser à notre état plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années, notamment 1,4 milliard de dollars pour le Comté Onondaga. Cela permettra grandement d'agir sur l'augmentation significative des coûts de retraite et de combler les déficits budgétaires tout en maintenant les services publics importants. Je remercie le Gouverneur pour avoir répondu à notre appel à l'aide et je félicite l'Assemblée pour l'adoption de cette importante législation. »

Le Maire d'Auburn, Michael D. Quill, a déclaré : « En cette période de difficultés économiques, il devient encore plus important pour les gouvernements des villes comme Auburn de servir nos électeurs malgré des ressources limitées. La nouvelle réforme des retraites du Gouverneur Cuomo offre aux localités une solution pratique qui fera économiser à Auburn 25 millions de dollars sur les trente prochaines années, nous permettant d'éviter des licenciements dramatiques et des hausses d'impôts. Je félicite le Gouverneur pour son leadership et son assistance pour servir tous les New Yorkais. »

Allen Naples, Président de CenterState CEO, a déclaré : « La nouvelle réforme des retraites ratifiée par le Gouverneur Cuomo signe une nouvelle ère non seulement pour les gouvernements locaux de l'état, mais aussi pour les entreprises et les familles de l'Etat de New York. L'état économisera plus de 80 milliards de dollars au cours des trois prochaines décennies, ce qui aidera les municipalités à faire face à leurs coûts de retraite et empêchera des réductions d'emplois et des augmentations d'impôts. Ceci se traduira par plus d'emplois pour nos familles et moins d'impôts pour nos entreprises et permettra de stimuler les économies locales et développer l'état tout entier. Je félicite le Gouverneur pour cette importante réalisation dans sa reconstruction de l'Empire State. »

L'augmentation rapide des coûts de retraite de l'état représente l'un des mandats les plus coûteux des gouvernements locaux. En 2002, le paiement des retraites par les gouvernements locaux s'élevait à 1,4 milliards de dollars et est monté à 12,2 milliards de dollars en 2012, ce qui représente une augmentation de plus de 650%. Le plan de réforme des retraites qui a été adopté aujourd'hui par le Sénat et l'Assemblée reconnaît la non-viabilité du système actuel et prend des mesures sans précédent pour contrôler la croissance, permettant aux gouvernements locaux et d'état, y compris la Ville de New York, d'économiser plus de 80 milliards de dollars au cours des 30 prochaines années.

La réforme des retraites du Gouverneur fera économiser aux Comtés Onondaga et Cayugales sommes suivantes :

Comté	Total des économies sur 5 ans	Total des économies sur 10 ans	Total des économies sur 30 ans
Comté Onondaga	22 684 639 \$	98 887 580 \$	1 473 944 881 \$
Comté Cayuga	3 209 417 \$	14 004 700 \$	208 802 515 \$

La nouvelle loi met en place un nouveau niveau VI dans le plan des retraites pour les employés recrutés après le 1er avril 2012. Les employés actuels et les retraités maintiennent tous leurs avantages. La nouvelle loi comprend :

- **Taux de contribution du nouvel employé :** Le nouveau niveau augmente le taux de contribution de l'employé de manière progressive pour garantir que les agents à faible rémunération locaux et de l'état ne soient pas énormément affectés. Le taux de contribution de l'employé varie selon le salaire :
 - 0 \$ - 45 000 \$: 3%
 - 45 000 \$ - 55 000 \$: 3,5%
 - 55 000 \$ - 75 000 \$: 4,5%
 - 75 000 \$ - 100 000 \$: 5,75%
 - 100 000 \$+ : 6%

Ces taux demeurent substantiellement plus bas par rapport à la majorité des systèmes d'état similaires à travers le pays.

- **Augmentation de l'âge de la retraite :** La réforme des retraites comprend une augmentation de l'âge de la retraite de 62 à 63 ans, ainsi que des dispositions qui permettent une retraite précoce avec pénalité. Pour chaque année de retraite prise avant l'âge de 63 ans, les allocations de retraite du salarié seront réduites de façon permanente de 6,5%.

- **Réajustement du multiplicateur de pension :** Selon le niveau VI, le nouveau multiplicateur de pension sera 1,75% pour les 20 premières années de service et 2% à partir de la 21^e année. Pour un employé qui a travaillé pendant 30 ans, sa retraite sera égale à 55% de la moyenne de son dernier salaire selon le niveau VI, au lieu de 60% selon le niveau V. Le réajustement aligne l'Etat de New York avec la plupart des autres états et fera économiser aux contribuables et gouvernements locaux des milliards de dollars.
- **Date d'acquisition :** Selon le Niveau VI, les salariés pourront percevoir leur pension après au moins 10 ans de service.
- **Protège les gouvernements locaux des stimulants de pension de l'État :** La nouvelle loi exige de l'Etat de pré-financer toute augmentation de retraite et garantit ainsi que ces coûts ne soient plus laissés à la seule responsabilité des gouvernements locaux.
- **Ajustements relatifs aux calculs de la moyenne du dernier salaire pour aider à réduire le gonflement des pensions :** L'accord modifie la période sur laquelle le calcul de la moyenne du dernier salaire portera, passant notamment de 3 ans à 5 ans. Pour limiter le volume d'heures supplémentaires qui peut être utilisé pour déterminer la retraite d'un salarié, les heures supplémentaires ouvrant droit à pension pour les civils et les salariés qui ne portent pas d'uniforme seront plafonnées à 15 000 \$ plus inflation. Pour les salariés en uniforme hors de la Ville de New York, elles seront plafonnées à 15% de la rémunération de base. Le Niveau VI met en place des mesures contre l'envolée des coûts qui plafonnent la croissance du salaire utilisé pour déterminer les allocations de retraite à 10% pour tous les employés au niveau de l'état. Ces réformes permettront de prendre des mesures majeures contre les abus et gonflements de retraite. Le Niveau VI élimine aussi les paiements forfaitaires de jours de congés maladie et de congés familiaux non utilisés lors du calcul du salaire moyen final.
- **Option de contribution définie volontaire et portable :** La nouvelle législation comprend un plan de contribution optionnel défini pour les nouveaux employés non syndiqués ayant un salaire de 75 000 \$ et plus. Dans l'économie moderne, les employés changent plusieurs fois d'emploi et ont besoin de pouvoir transférer leur plan de retraite. De nombreux états, le gouvernement fédéral et la plupart des employeurs privés offrent des plans de contribution définis à leurs employés. L'État contribuera à hauteur de 8% aux comptes de contribution de l'employé. Actuellement, SUNY et CUNY offrent une telle option par le biais de TIAA-CREF. Ce plan a beaucoup de succès et est populaire. Il s'agit d'une option volontaire pour les employés qui préfèrent la portabilité et des dates d'acquisition qui ne sont pas disponibles dans les options de prestations définies, et qui permettront d'attirer de grands talents au gouvernement de l'État.
- **Ajustements du Plan SUNY/CUNY TIAA-CREF :** Selon le Niveau VI, les employés de SUNY et CUNY qui ont choisi le plan TIAA-CREF recevront une contribution de l'employeur de 8% de leur salaire pendant les 7 premières années de service et 10% ensuite.
- **Limite du nombre de jours de congés maladie et de congés pouvant gonfler les pensions :** Le Niveau VI réduit de moitié, notamment de 200 à 100, le nombre de jours de congés maladie et de congés pouvant être utilisés comme bonification de retraite.

- **Réforme du salaire :** Les niveaux précédents permettaient qu'un nombre illimité d'employeurs soit pris en compte pour le calcul des retraites. Le Niveau VI n'autorise que le calcul sur deux salaires.
- **Limite des avantages de retraite pour les hauts salaires :** Pour les nouveaux employés à salaire élevé, le montant du salaire qui dépasse le niveau du salaire du Gouverneur (actuellement 179 000 \$) ne sera pas pris en compte pour le calcul de la pension selon le Niveau VI.

Le Budget exécutif du Gouverneur comble le déficit budgétaire actuel de 2 milliards de dollars sans nouveaux impôts ni nouveaux frais. Il propose en outre un allègement considérable des mandats et une réforme des retraites qui feront économiser des milliards aux contribuables et gouvernements locaux.

###